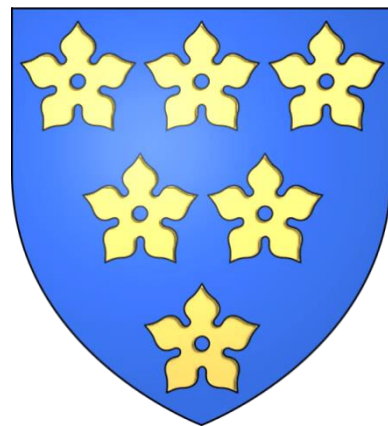


BULLETIN COMMUNAL DE BOLSENHEIM



S'BOLSEMER BLAETTEL

Les dernières nouvelles de Bolsenheim

A la une de cette parution : L' Amicale des Donneurs de Sang a 40 ans.



Mais aussi : Coup de propre dans le village.

S'BB N°9

De juillet 2017

Sommaire

Sommaire	2
Le mot du Maire.....	3
L' Amicale des Donneurs de Sang a 40 ans.	4
La Scheer : un cours d'eau en bonne santé	5
Quoi de neuf à Bolsenheim ?.....	6
Quoi de neuf à Bolsenheim ? (Suite)	7
Vivre ensemble	11
Vie associative : bougeons ensemble... ..	13
Comptes-rendus des conseils municipaux	17
Infos, divers.....	25
La page alsacienne !.....	26
Les jeux (pas que pour les enfants...).....	27

Ce journal communal est réalisé par des personnes bénévoles et non spécialisées dans la rédaction éditoriale. Si toutefois, malgré le soin apporté à la vérification des informations une erreur venait à se glisser dans cette édition, soyez indulgents et faites-nous le savoir afin de la corriger.



Le passage du jury des maisons fleuries passera le **vendredi 04 août**.

Les personnes ne souhaitant pas participer peuvent le signaler à la mairie. Les notations seront effectuées pour chacune des 3 catégories suivantes:

- Maisons possédant un grand espace de fleurissement.
- Maisons avec cour (ouverte) et façade.
- Maisons avec uniquement une façade sur rue.



S'Bolsemer Blaettel, la publication de la Mairie de Bolsenheim.

Tél & Fax Mairie : 03 88 98 00 56

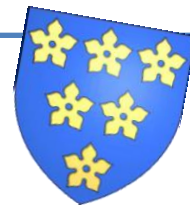
Courriel Mairie : mairie.bolsenheim@wanadoo.fr

Courriel Bolsemer: contact@bolsemer.fr

Répondeur Bolsemer : 09 72 47 55 25

Equipe de rédaction : Arnaud ANTONI-ARRUS, Patrick GIRARD, Jérôme LAWI , Catherine SCHMITZ, Sandrine TESORO

Directeur de la publication : François RIEHL



Crédits images : fotomelia.com/
pixabay.com/fr

Le mot du Maire



Mes chers concitoyens,

Je suis très heureux de vous retrouver en cette période estivale qui sent bon les vacances. Après un premier semestre bien chargé, je pense que chacun saura apprécier quelques jours de repos.

L'année scolaire à présent terminée, les enfants vont pouvoir "recharger les batteries", certains en centre aéré, d'autres en colonie ou camp de vacances ou tout simplement en famille. Quelques studieux consacreront peut-être quelques heures à leurs cahiers de vacances, bien que la période se prête plus facilement à la fête et aux baignades...

Le conseil municipal et moi-même tirons avec satisfaction un bilan positif de ce premier semestre 2017; un bon nombre de travaux et d'acquisitions ont déjà été réalisés.

Notre mairie s'est refait une beauté: rénovation extérieure, démolition de la petite entrée arrière, nouvelle toiture du petit garage dans la cour.

Les rues des Vosges et des Vergers ont également fait peau neuve, avec la réfection de la couche de roulement de la chaussée après la pose de conduites de gaz.

La rue du Ruest a pris un petit coup de jeune, avec de nouveaux trottoirs et une amélioration de l'écoulement des eaux.

Au cimetière, le mur intérieur a été démoli: après nivellement et engazonnement de son emplacement, l'extension réalisée l'an passé se trouve désormais totalement intégrée. La croix de l'une des tombes historiques gérées par la commune, a été consolidée et restaurée.

Rue des Prés, un candélabre LED a été installé et dans un souci d'économie énergétique, le changement de 18 ampoules de type « Ballon Fluo » par des ampoules LED de type « Epis de Maïs », a été effectué, rues des Jardins, des Roses et du Corps de Garde.

Comme chaque année, l'entretien de la forêt et la mise en place du fleurissement estival ont été menés à bien.

Il a été fait l'acquisition d'un réfrigérateur pour la mairie, d'un ordinateur portable pour l'école et d'un défibrillateur qui a été posé sur le bâtiment de l'ancien dépôt de pain.

Sur le plan associatif, nous avons célébré le 17 juin dernier le 40ème anniversaire de l'amicale des donneurs de sang de Bolsenheim-Uttenheim. J'en suis encore ému, c'est un moment important et poignant dans la vie locale.

Depuis 1977, chaque année, des collectes de sang ont lieu et le camion ne s'est jamais déplacé pour rien. Le scandale dit du sang contaminé, dans les années 80-90, n'a pas rebuté les donateurs restés fidèles et déterminés. La recherche a fait de grands progrès et la transfusion sanguine a pu sauver des milliers de vies.

Je tiens particulièrement à remercier notre Présidente, Mme Suzanne PETER, pour son investissement personnel, son implication, sa détermination et sa patience ainsi que tous les membres de l'amicale qui sont derrière elle depuis de longues années et qui organisent ces collectes.

Je souhaite surtout que la solidarité perdure entre nos deux beaux villages, d'autant plus que nous travaillons de plus en plus en collaboration sur différents points.

Je souhaite donc à toutes et à tous un très bel été plein de réjouissances !

Votre Maire, François RIEHL





L' Amicale des Donneurs de Sang a 40 ans.



L'assemblée des donneurs de sang bénévoles et amis



Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Pour l'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Uttenheim / Bolsenheim, 2017 est à marquer d'une pierre blanche. En effet, fondée en avril 1977, celle-ci fête déjà ses 40 ans d'existence !

Pour célébrer dignement cet anniversaire, le 17 juin dernier, elle a organisé, avec l'aide des deux communes Uttenheim et Bolsenheim, une réception à la salle des fêtes de Uttenheim.



Après une messe en l'église d'Uttenheim, donnée à l'intention des membres défunts de l'Amicale, membres et amis se sont rendus à la salle des fêtes. Une exposition de photos, témoignant des premières activités de l'Amicale mais aussi des plus récentes, comme la dernière marche du cœur, les y attendait, et chacun a pu se remémorer les bons moments passés ensemble.

Après quelques mots de bienvenue, la présidente Suzanne PETER donna la parole aux différents élus et personnalités.

Ces derniers ont tenu à saluer le dévouement de l'Amicale depuis ces nombreuses années au service des malades.

Ils ont rappelé combien est important l'engagement bénévole de chacun dans le don du sang. Donner un peu de soi contribue à sauver des vies.



Les récipiendaires

Il ne faut pas perdre de vue que la survie de nombreux malades dépend des produits sanguins collectés et pour ce faire, des unités mobiles sillonnent quotidiennement le pays.

Cette soirée particulière fut aussi l'occasion d'honorer par une remise de distinctions la régularité et la fidélité que les donateurs et membres méritants témoignent à leur association et aux malades depuis de nombreuses années.

Vingt cinq membres donateurs ont été récompensés par des diplômes niveau bronze et argent.



Croix d'officier du mérite du sang

- Yves EHRHARD
- François RIEHL
- Jean-Pierre FRITSCH



Croix de Chevalier du mérite du Sang

- Pierre GRIGNON
- Francis FRITSCH



Cinq membres ont été décorés de la médaille de reconnaissance fédérale. Deux membres actifs ont reçu la médaille du mérite du sang et la médaille d'officier a été décernée à trois membres actifs et fondateurs de l'Amicale.

Passé ces instants empreints d'émotion, l'assemblée s'est retrouvée pour un moment convivial autour du verre de l'amitié.





La Scheer : Un cours d'eau en bonne santé.

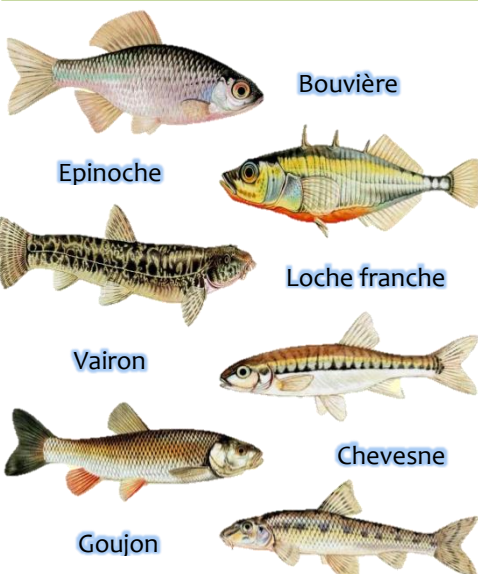


Le jeudi 22 juin, un étrange équipage s'est présenté à la commune, afin de faire des mesures de densité de la population aquatique de la Scheer. C'est la toute nouvelle AFB, Agence Française pour la Biodiversité (Anciennement ONEMA). Avec l'aide de ses agents de la police de l'eau elle est venue effectuer ces investigations dans le lit de la Scheer.

Vous ne le saviez peut-être pas mais cette dernière est le sujet de toutes les attentions. Après un nettoyage du cours d'eau en février 2015, il est important d'en connaître les répercussions sur la faune aquatique.

Résultats

Sans préjuger des résultats officiels qui nous seront transmis, mais avec une eau claire et une température d'eau de 17,2° malgré la canicule, la Scheer se porte bien. Ayant assisté personnellement à l'opération, voici ci-dessous un aperçu exhaustif de la population aquatique de notre cours d'eau.



La police de l'eau

La police de l'eau consiste à s'assurer de l'application de la réglementation relative à l'eau. Elle incombe pour l'essentiel des services de l'Etat et intervient sur quatre types de missions principales :

- les travaux sur les cours d'eau
- les prélèvements d'eau,
- l'assainissement
- l'eau potable

Pour ce faire, elle dispose d'une panoplie de moyens : des procédures assorties de sanctions.

Parlons technique



Les agents de l'AFB procèdent par « Pêche électrique ».

Cette méthode utilisée dans les cours d'eau de faible profondeur consiste à créer un champ électrique dans l'eau entre les deux électrodes (la cathode et l'anode) qui va agir sur les poissons. L'appareil portant le nom évocateur de Héron est mis en route lorsque le pêcheur appuie sur l'interrupteur se trouvant sur le manche de l'anode.

Les poissons engourdis sont récupérés à l'aide d'épuisettes par les agents qui remontent le courant en aval du porteur de l'anode.

La pêche ainsi recueillie, sur une distance d'environ 70 à 100 mètres, est remontée en surface dans des bacs afin d'être triée et comptabilisée puis rejetée à l'eau.

Il est important de noter, que la sécurité est assurée par un agent qui suit le déplacement des personnels immergés et peut en cas de besoin couper le générateur radio piloté.

Des mesures de t°, profondeur, largeur, propreté du cours d'eau sont aussi effectuées.





Quoi de neuf à Bolsenheim ?

Was gebs nei é Bolsene ?

Classe 1947 : Croisière pour les Septuagénaires



Lors des excursions, ils ont été conquis par la beauté enchanteuse et les cultures si différentes d'un pays à l'autre.

FRITSCH Marlène née Fuchs et Jean-Pierre
GUG Jean-Paul et Chantal
MARTZ Gaby née Muller et Fernand
MULLER Arsène et Nicole
WERKLE Jean-Pierre

La vie à bord a été très appréciée, chacun pouvant se livrer à ses activités préférées : piscine, casino, danse, spectacle, discussions au bar autour d'un verre.

Le bateau a ensuite accosté à Gênes d'où la joyeuse bande a pris le bus pour le chemin du retour.

Afin de fêter dignement l'année de leurs 70 ans, les membres de la Classe 1947 de Bolsenheim se sont offert une merveilleuse croisière sur la Méditerranée et l'Atlantique. Ils ont embarqué à Gênes en Italie, à bord du MSC Magnifica pour 12 jours de rêve à bord, ponctués par des escales inoubliables à Barcelone, Casablanca, Santa Cruz de Tenerife, Funchal, Malaga et pour finir Civitavecchia.



Les jeunes septuagénaires prennent la pose !

La commune se dote d'un défibrillateur



Une question de Mme Catherine SCHMITZ, Conseillère Municipale mais aussi Professeur des écoles, s'est avérée être une évidence, « pourquoi le village de Bolsenheim n'est-il pas doté d'un défibrillateur ? » Pourtant cette idée avait déjà été évoquée par M. Jean-Christophe SCHROEDER en septembre 2012.

Cette fois-ci, l'affaire fut menée tambour battant. M. Arnaud ANTONI-ARRUS prend les choses en mains et présente un devis de la société CARDIA PULSE, au Conseil, qui vote la prestation à l'unanimité.

Tarif 1.946€ Ht soit 2.335,20€ TTC qui inclus

- Validation de l'emplacement.
- Mise en route.
- Initiation grand public.
- Brochures et dépliants.
- Une armoire de sécurité extérieure.
- Une signalétique.
- Une garantie de 5 ans.



Un auditoir attentif

Avec l'aide de la société CARDIA PULSE un emplacement est validé entre la chaufferie et le local pompier.

Ensuite, Alexandre, notre employé communal assisté de bénévoles se mettent à l'œuvre pour une restauration du mur (enduit et peinture), fixation du support et branchement électrique.



Situation du DAE

Enfin, le 20 juin, une soirée formation à l'utilisation du DAE, s'est déroulée dans la salle communale, pour une trentaine de personnes qui avaient répondu à l'invitation de la municipalité.



Quoi de neuf à Bolsenheim ? (Suite)

Was gebs nei é Bolsene ?

Pompiers distingués, Bolsenheim n'y échappe pas.



Dans son édition du 8 juillet, les DNA faisaient état lors d'une cérémonie à Sundhouse, de remise de médailles aux pompiers de la compagnie du Piémont des Vosges et du Ried du Sud-compagnie de Sélestat dont fait partie l'unité territoriale d'Erstein.



A cette occasion, 2 soldats du feu du village ont été distingués en présence de personnalités et du Commandant Anne BURKARD, commandant de la compagnie de sélestat:

- Le Sergent Honoraire Pascal REIBEL, médaille d'or pour 30 ans de service.
- Le Sergent-chef Olivier Denis OBER, médaille de vermeil pour 25 ans de service.

Félicitations et remerciements à eux deux pour les services rendus aux cours de ces longues années de service.

Vieux papiers, un bonus pour les élèves !



Le samedi 17 juin, a eu lieu le traditionnel ramassage des vieux papiers, organisé par les « Amis de l'école de la Scheer ». Dès 9h00, petits et grands ont sillonné les rues du village pour un ramassage des cartons et papiers.



C'est dans une ambiance bon enfant que chacun a pu jouer des muscles, par une température estivale. Un grand merci aux bénévoles qui prennent sur leur temps de week-end, à ceux qui fournissent la logistique et aux habitants qui ainsi se débarrassent écologiquement de leurs vieux papiers. N'oublions pas que tout cela n'a qu'un objectif très louable, aider au financement des activités de l'école.

Fête de l'école, une année scolaire qui finit en apothéose.



Chaque année le RPI Bolsenheim-Uttenheim se retrouve alternativement dans chaque commune pour fêter la fin d'année scolaire. Tous s'étaient préparés pendant de longues semaines, pour être au top, ce vendredi 30 juin sur le terrain de la salle des fêtes de Bolsenheim. La prestation se devait d'être parfaite, car papas et mamans se trouvaient sur les bancs à regarder, les yeux émus, leur progéniture. Et ce fut parfait ! Rien ne manquait, chants, danses, comptines, musique, saupoudrés de soleil, ont ravi un public conquis d'avance. Ce bel après-midi s'est continué devant des tartes flambées, pizzas et pâtisseries dans une chaude ambiance de rire et de discussions où le maître mot « vacances » n'était certainement pas le moindre.



Grands anniversaires : de bien jeunes octogénaires.

Ce fut un grand honneur et un plaisir de partager avec vous tous ces moments festifs et de souvenirs, à l'occasion de votre 80^e anniversaire. Nos vous adressons nos sincères félicitations.



*L'avantage d'avoir
quatre-vingts ans, c'est que l'on a
beaucoup de gens à aimer
Jean Renoir*

Jean GOTTAR, 80 ans le 31 décembre 2016

Germaine SEYLER, 80 ans le 09 janvier 2017

Marie HOFFMANN, 80 ans le 22 février 2017

André SCHOTT, 80 ans le 12 mai 2017



Les noces d'or d' Angèle et Robert Ross

(Pas de photo)

Le 21 avril 2017 que Robert Ross, Maire honoraire, et Angèle son épouse, née Hoffmann, ont fêté leurs noces d'or. A cette occasion, une composition florale leur a été remise par Monsieur le Maire au nom de toute la municipalité. Nous leurs adressons toutes nos félicitations.



Une cigogne à Bolsenheim



Quelle belle légende d'Alsace que celle du « Kindelesbrunnen ».

L'association Nordhouse Idées Déco fait vivre cette histoire en annonçant la venue de nouveaux bébés par un affichage sur un panneau personnalisé. Cette merveilleuse idée, que le N.I.D. n'hésite pas à partager, ne pouvait pas échapper à notre village fier de ses traditions et c'est avec bonheur que nous avons réceptionné notre cigogne livrée par l'association.

Après réalisation d'un support Madame cigogne sera bientôt prête pour sa première livraison !



La légende du Kindelesbrunnen

En Alsace d'abord et partout ailleurs aussi... ce sont les cigognes qui apportent les bébés. Tout le monde le sait. Mais qui connaît le pourquoi ?

Sous la Cathédrale de Strasbourg, il y avait autrefois un lac. C'est là que barbotaient et s'amusaient les âmes des enfants qui attendaient de venir au monde.

Sur ce lac, vivait également un gentil gnome qui passait son temps à naviguer dans une barque argentée. A l'aide d'un filet d'or, il attrapait délicatement les âmes des bébés. Il les donnait ensuite à la cigogne et celle-ci n'avait plus qu'à les déposer dans les berceaux...

Monsieur Hubert HOFFMANN, 1er abonné au gaz

Nous vous l'avions relaté dans notre précédent n° (SBB n°8), le GAZ fait son chemin à Bolsenheim. Une première tranche de pose de conduites a été effectuée rue des Vosges et une partie de la rue des Vergers par la société SOGECA pour R-GDS. Les raccordements ont été réalisés sur des coffrets en limite de propriété des personnes intéressées par ce mode de chauffage. Monsieur Hubert HOFFMANN est le premier à sauter le pas et a fait appel à la société ECOTECH de Bolsenheim pour l'installation d'une nouvelle chaudière à GAZ.



Monsieur Hoffmann nous explique :

- « J'avais une chaudière fioul en bon état qui datait de la construction de la maison, dans les années 70, mais par soucis d'économie, il nous fallait profiter de cette opportunité ».

Le plus frappant continue t-il :

« c'est l'esthétique de l'installation, l'absence d'odeur, et le gain de place nouvellement acquis ».

Pour ce qui concerne l'économie d'énergie réalisée, rendez-vous est pris pour la fin de l'hiver !



Chaudière gaz à condensation de 28 kW qui assure la production d'eau chaude et le chauffage pour la maison. La chaudière a un rendement de 108 % sur PCI. Elle est équipée d'une sonde extérieure et d'un thermostat d'ambiance pour réduire autant que possible la consommation de gaz. La mise en place de ce type de chaudière va permettre à M. Hoffmann de prétendre au crédit d'impôt pour la transition énergétique ainsi qu'à d'autres aides.





LA COMMUNE

**Une petite
entreprise qui
ne connaît pas
le chômage !**



Film des travaux

- Démolition du mur séparatif du cimetière.
- Raccordement de 2 allées avec l'extension du cimetière.
- Réfection toiture du garage de la Mairie.
- Suppression de l'accès arrière de la mairie.
- Réalisation d'un crépi raccord.
- Coupe par sécurité du sapin bleu et aménagement en décor floral.
- Plantations d'été.





Vivre ensemble.

Coup de propre dans le village



A l'initiative d'un groupe de 5 adolescents (Lola, Nathan, Hugo, Lilian et Etienne) une matinée de nettoyage des espaces publics du village s'est déroulée à Bolsenheim le dimanche 21 mai 2017.

L'appel lancé à tous les habitants du village a été entendu et une trentaine de volontaires de tous âges (5 à 75 ans) s'est retrouvée sous un magnifique soleil pour participer à cette opération citoyenne et écologique.

Munis de gants, gilet de sécurité fluo sur le dos et armés de sacs, 4 groupes se sont répartis les différentes zones du village.

Ils ont arpenté les rues du village, les pistes cyclables, les bords des routes, les chemins communaux, les abords de l'étang, de la forêt et ont traqué le moindre papier, bout de plastique ou mégot de cigarette. Pas un déchet n'a échappé à leur vue perçante.

A leur retour, un premier constat a pu être fait : environ 300 litres de déchets ont été récupérés.

Si le village intra-muros affiche une belle propreté grâce, entre autre, au travail quotidien de l'employé communal et de certains membres très actifs du Conseil Municipal il n'en est pas de même pour les abords du village et de la forêt qui, eux, sont témoins d'un grand nombre d'incivilités.

Cette matinée a donc été une vraie réussite d'un point de vue environnemental mais aussi un grand moment de convivialité et de partage entre petits et grands.



Les participants à la journée de nettoyage

Espérons qu'elle ne soit qu'une première petite goutte dans un océan de bonnes actions à venir...

Merci aux jeunes pour cette belle réalisation et bravo à ceux qui ont donné un peu de temps pour cette opération !



Et si chacun y mettait du sien !

La commune effectue un travail d'entretien des différentes voies communales, ainsi que des lieux publics. Cependant, la propreté du village reste l'affaire de tous. Afin de conserver la beauté de notre patrimoine et de nos paysages ruraux, il est rappelé à chacun qu'il est interdit de jeter des déchets sur la voie publique.





Fête des voisins : Le lotissement « la Mayenne » récidive !



Comme chaque année nous nous réunissons pour notre traditionnelle fête des voisins de la rue de la Mayenne et rue des Lilas. Le secret de cette fête est que tout le monde vient avec un petit grignotage, des bulles pour faire descendre tout ça mais surtout sa bonne humeur, sa joie de vivre et l'envie de passer de bons moments entre voisins...



Malgré une petite averse cela ne nous a pas empêché de finir tard dans la nuit. Avec le lotissement qui s'agrandit nous avons presque fait un carton plein car nous étions pratiquement tous réunis... cela fait maintenant 3 ans que nous avons commencé et c'est toujours avec plaisir que l'on se retrouve tous ensemble.



Au lotissement de La Mayenne, la fête des voisins devient tradition très appréciée.


Etat civil

Mariages



Le 10 juin 2017
BANZET Sébastien, Antoine  **KURTZ Anne, Elise**
 Domiciliés 2, impasse du Cimetière

Le 17 juin 2017
IMMIG Eric, Jean, Robert  **SEYLER Anne**
 11, rue du Corps de Garde

Le 08 juillet
SIEGEL Michael, Francis, Michel  **HELFTER Aurélie**
 Domiciliés 15, rue de la Mayenne

Toutes nos
 félicitations aux
 Jeunes mariés et
 aux heureux
 parents

Naissances



Décès



M. PRIME Jean-Marc, Roger, Georges
 employé communal de 2011 à 2014, décédé,
 le 27 janvier, à Bolsenheim.



Mme KORNMANN Agnès,
 née **WERNER**, domicilié à EHPAD Benfeld,
 décédé, le 10 mars, à Benfeld.

M. Le Maire, ses adjoints
 et le Conseil Municipal
 s'associent à la peine de
 la famille et présentent
 leurs condoléances les
 plus sincères.



M. WILLMANN Joseph, François
 domicilié à EHPAD Hilsenheim,
 décédé, le 7 janvier, à Obernai.



Mme GRUSSENMEYER Viviane, Anne
 née **RICHERT**,
 décédée, le 25 février, à Strasbourg.



M. GOTTAR Serge
 décédé, le 05 juin, à Corfou (Grèce)



Soirée Couscous de l'Association Pêche de Bolsenheim.



Une main innocente

Tout est prêt pour une bonne soirée, n'est-ce pas Richard ?

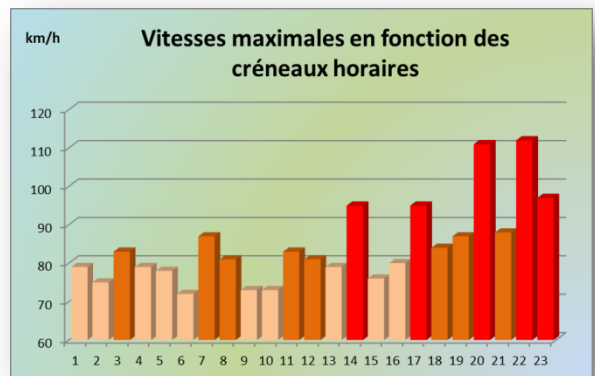
Loterie, le Président veille !

Le 20 mai 2017, l'APB a organisé une sympathique soirée couscous dans ses locaux de l'étang de pêche de Bolsenheim où rire et convivialité étaient les seuls mots d'ordre. Une main innocente a permis, lors du tirage de la loterie, à quelques uns de repartir les bras chargés de cadeaux. Merci à toutes celles et ceux, qui ont participé par leur présence ou à l'organisation à la réussite de cette soirée.

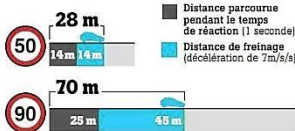
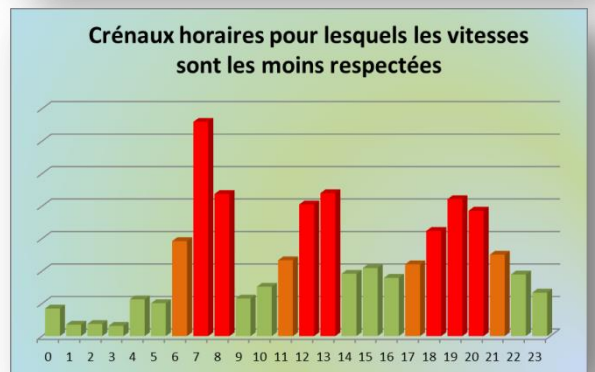


Radars pédagogiques

Nom de l'emplacement	Date du premier relevé	Date du dernier relevé
Rue Principale SUD	31/01/2017 00:00:00	07/07/2017 23:00:00
BILAN		
Nombre de véhicules estimé sur la période	183210	
Nombre de véhicules > 50 km/h	20118	
Nombre de véhicules estimé par jour	612	
Vitesse moyenne	43 km/h	
Vitesse maximale	112 km/h	
% des usagers dont la vitesse est > 50 km/h	16 %	



Seules les vitesses > à 60km/h sont prises en compte



Coups de gueule

Une certaine forme d'expression qui n'est pas du meilleur goût, se répand dans notre village. Alors, parents, sensibilisez vos enfants! Vous adultes, les dépôts sauvages, que ce soit des végétaux ou des produits de consommation n'ont rien à faire sur les bords de route ou sur les parcelles entretenues par la commune. Pour cela, la Communauté de Communes du canton d'Erstein possède une déchetterie parfaitement gérée.

Si vous n'avez pas le courage de le faire alors faites le sans courage !



Adulte ou enfants, juste une histoire d'éducation.

Vie associative : Bougeons ensemble...



L'AG des donneurs de sang

Notre présidente Suzanne PETER ouvre la quarantième Assemblée Générale de notre amicale.

Elle salue les personnes présentes, les membres et amis de notre amicale, les présidents d'associations, les élus des deux villages, monsieur SCHWARTZ président de l'Union Départementale 67 qui nous honore de sa présence.

Après une courte introduction, elle donne la parole au secrétaire qui donne lecture du compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'année précédente.

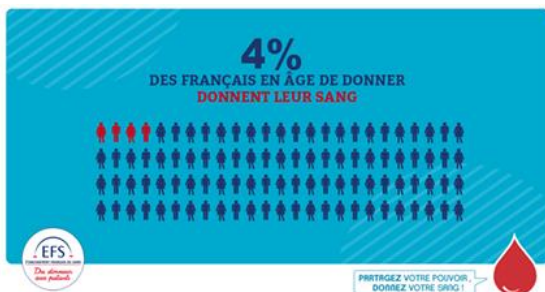


Il faut le savoir

En France, selon la loi française, seul du plasma non rémunéré peut être utilisé pour fabriquer les médicaments destinés aux hôpitaux français, sous AMM (autorisation de mise sur le marché) nationale.

Mais le plasma thérapeutique étant considéré comme médicament, il est mis en concurrence et c'est alors la loi du marché par appel d'offre qui s'applique. Les puissants laboratoires aux moyens financiers considérables pourraient donc être les bénéficiaires de ces appels d'offre. C'est pourquoi l'EFS (Etablissement Français du Sang) doit être vigilant à maintenir une autosuffisance en produits sanguins et être compétitif sur les prix qu'il pratique envers les hôpitaux. Il faut éviter au maximum d'avoir recours à des produits importés dont la traçabilité n'est pas garantie. Il en va de la santé des patients.

Depuis 3 ans, l'Alsace est la région la plus généreuse en quantités de dons. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce ne sont cependant pas les grandes villes qui apportent le plus de dons mais les petites et moyennes agglomérations de nos campagnes. Force est de constater qu'en ce qui concerne le don du sang, ce n'est pas le nombre d'habitants qui fait le nombre de dons.



pour faire la synthèse de la situation financière de notre amicale.

Mais là pas d'inquiétude à avoir, les comptes sont comme d'habitude très bien tenus. L'année comptable 2016 est une bonne année pour notre amicale, avec un avoir en caisse de 9000 euros fin 2016. Les commissaires aux comptes Maryse GIRARD et Jean Luc CARAVITA donnent quitus et remercient Pierre pour la bonne tenue des livres de compte et pour le travail qu'il fait tout au long de l'année.

Monsieur Schwartz, attire notre attention sur les problèmes de sécurité sanitaire qui pourraient découler de l'achat de produits sanguins importés, en particulier de plasma en provenance des Etats Unis d'Amérique. En effet, là-bas, le sang et le plasma y sont recueillis contre rémunération, auprès notamment d'une population marginalisée. C'est ce qui est appelé le don rémunéré. En France le don rémunéré est interdit. Or la société Octapharma, dont il était récemment question dans une émission de télévision, fabrique des médicaments dérivés de plasma importé des USA.

Il n'y a donc qu'un mot d'ordre, soutenir et développer toujours plus le bénévolat pour le don de sang et de plasma.



Dans ce sens, Monsieur Schwartz félicite l'amicale et encourage les donneurs à venir toujours plus nombreux avec leurs parents et amis. Il est très important de faire connaître l'amicale autour de soi et avertir des collectes par des flyers chez les commerçants, par des communications brèves et ponctuelles, affichages, banderoles etc...

Suzanne donne ensuite la parole à Pierre Grignon, notre trésorier,

Réviseurs aux comptes pour 2018



JEAN-LUC CARAVITA

ARNAUD ANTONI-ARRUS



Puis la parole est à Jean-Pierre FRITSCH, notre vice-président.

Il souligne en premier lieu que lors de la dernière collecte nous **avons 28 donneurs de Uttenheim mais seulement 9 de Bolsenheim**. Il se demande à juste titre « où vont les donneurs de



Bolsenheim? » Cette différence est énorme et se répète à chaque collecte. D'autre part, il déplore la difficulté de fidéliser les jeunes donneurs. En effet, souvent de nouveaux donneurs se présentent une première fois et on ne les revoit plus aux collectes suivantes. Un membre de l'assemblée fait remarquer que certains sont rebutés par le questionnaire pré-

don, qu'ils jugent trop intrusif. Mais il faut garder à l'esprit que ce questionnaire et l'entretien médical préalable au don représentent une garantie supplémentaire pour les malades.

Il présente le comité actuel avec les fonctions de chacune et chacun.

Il remercie en premier lieu tous les donneurs, car il rappelle que notre amicale ne survit que grâce aux donneurs et que sans les donneurs il n'y a pas d'amicale, notre amicale qui fête ses 40 ans en 2017.

Il n'oublie pas de remercier comme il se doit les conjointes et conjoints qui répondent toujours présents et s'investissent sans compter.

Suzanne donne la parole à Monsieur François Riehl, maire de Bolsenheim, qui évoque, non sans nostalgie, la création de l'amicale le 28 avril 1977. L'adjoint au maire d'Uttenheim se joint à Monsieur RIEHL pour remercier l'amicale pour le travail qu'elle fait tout au long de l'année et lui souhaite une bonne continuation pour les prochaines années.

Suzanne clôt l'Assemblée Générale à 20h15 et invite les 29 personnes présentes au repas offert par l'amicale.



Les donneurs de sang bénévoles de Bolsenheim & Uttenheim

L'Association des Donneurs de Sang Bénévoles de Bolsenheim & Uttenheim, c'est :

- Des participations à différentes réunions.
- L'organisation trois fois par an des collectes de sang total.
- La vente de tickets de tombola.
- La réussite régulière et répétée de notre marche du cœur qui a lieu chaque année le premier dimanche d'octobre.

ASLCB : Le Dancing Kids de Bolsenheim



Les enfants de la section country ont été les invités d'honneur, lors du 3^{ème} Tremplin des jeunes artistes, organisé par le Lions Club de Benfeld-Erstein, le samedi 29 avril 2017.

Le groupe « Dancing Kids de Bolsenheim » est constitué de 4 adolescents.

LAURA
LUCIE
MARC-LOÏC
PERLANE

La pratique de la danse leur permet entre autres de renforcer la confiance qu'ils ont en eux, tout en retirant un grand plaisir.



ASLCB : Une amie nous a quittés



Viviane Grussenmeyer nous a quittés.

C'est avec une grande émotion et une profonde tristesse que tous les membres de l'ASLCB souhaite lui rendre un dernier hommage...



J'ai mal... dit le Cœur
Tu vas oublier... dit le Temps
Mais je vais toujours revenir... dit la Mémoire



Membre du comité depuis de nombreuses années,

elle s'occupait de la section bricolage avec beaucoup d'enthousiasme et de sérieux.



Sa présence, son sourire et sa bonne humeur étaient des gages de réussites lors de nos diverses manifestations.





Comptes-rendus des conseils municipaux.

Résumé des délibérations du Conseil Municipal des 20/02, 16/03, 03/04 et 09/05/2017:

(Nota : Les délibérations peuvent être consultées en mairie et sur le site internet <http://bolsenheim.fr>)

	20/02/2017	03/04/2017	09/05/2017	03/07/2017
Conseillers élus	11	11	11	11
Conseillers en fonction	11	11	11	11
Conseillers présents	09	09	09	10
Absent(e)s excusé(e)s	Mme Sophie COUTAUD M. Patrick HILBOLD	Mme Sandrine TESORO M. Michel WISSER	Mme Sandrine TESORO M. Jérôme LAWI	Mme Sophie COUTAUD
Assiste à la séance		• Demande de stage.	• Devis travaux Mairie. • Création de poste emploi saisonnier. • Marché public de transport.	• Rythmes scolaires.
Rajouté à l'ODJ				

DEMANDE D'APPLICATION DU REGIME FORESTIER



Monsieur le Maire ainsi que M. Arnaud ANTONI-ARRUS présentent au Conseil Municipal le rapport de l'ONF du 11/1/2017 concernant le contact préalable à l'aménagement avec le propriétaire (commune), notamment le projet d'application du régime forestier à 2 parcelles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve le projet tel qu'il est présenté et décide de proposer à Monsieur le Préfet du Bas-Rhin l'application du régime forestier des parcelles cadastrées à BOLSENHEIM aux lieux-dits :

- ALT KOESSLEN section B3 parcelle 483 pour une superficie de 18500 m².
- SAU WEYD section B3 parcelle 771 pour une superficie du 9153 m².

Et charge l'Office National des Forêts de déposer le dossier auprès des services de la Préfecture en vue de la prise d'un arrêté portant application du régime forestier, conformément aux dispositions du Code Forestier.

ADOPTÉ	
En exercice	11
Présents	9
Exprimés	9
Pour	9
Contre	0
Abstentions	0

DEMANDE DE MODIFICATION DE STATUTS ENTRE LA CCCE ET LE DÉPARTEMENT ET/OU LA RÉGION.

Paragraphe rajouté

« Exercice de compétences pour le compte du département ou de la région: en application de l'alinéa 1^{er} de l'article L.5210-4 du code général des collectivités territoriales, la communauté de communes est expressément autorisée à exercer, dans le cadre d'une convention, au nom et pour le compte du département ou de la région, tout ou partie des compétences dévolues à l'une ou l'autre de ces collectivités. »

Le Maire expose que par délibération du 25 janvier 2017, la communauté de communes demande aux communes membres de se prononcer sur le rajout d'un nouveau paragraphe à l'article 4 chapitre 2 « **Compétences facultatives: Territoires des anciennes CC du Rhin, du Pays d'Erstein et de Benfeld** »

Dans un premier temps, cette modification est motivée afin de permettre à la communauté de communes d'avancer sur un projet déjà engagé par la communauté de communes de Benfeld et environs et qui concerne un giratoire à la hauteur de SOCOMECC et de l'extension de la zone d'activités intercommunale.

ADOPTÉ	
En exercice	11
Présents	9
Exprimés	9
Pour	9
Contre	0
Abstentions	0

OPPOSITION AU TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE PLU, DE DOCUMENT EN TENANT LIEU ET DE CARTE COMMUNALE PRÉVU PAR LA LOI ALUR.

Le Maire expose que la loi ALUR (loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové) du 24 mars 2014 rend automatique le transfert aux communautés de communes de la compétence en matière de PLU, de document d'urbanisme en tenant lieu et de carte communale à la date du 27 mars 2017.

Toutefois, la loi ALUR prévoit que si, dans les trois mois précédant le terme mentionné (c'est-à-dire entre le 26 décembre 2016 et le 26 mars 2017), au moins 25 des communes représentant au moins 20% de la population de l'EPCI s'y opposent par délibération, ce transfert de compétence n'a pas lieu.

Le saviez vous ?

Les documents d'urbanisme tenant lieu de Plan Local d'Urbanisme (PLU) sont les documents dont les règles s'appliquent en lieu et place du PLU tels que les:

- Plans d'Occupation des Sols (POS),
 - Plans d'Aménagement de Zone (PAZ)
 - Plans de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV).
- Il existe aussi la Carte Communale dont Bolsenheim est dotée depuis le 10/02/2011.

Il est précisé que ce dispositif s'applique également aux communautés de communes qui sont créées ou issues d'une fusion entre la date de publication de la loi et le 26 mars 2017

Après délibération le Conseil Municipal décide de s'opposer au transfert, à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, de la compétence en matière de PLU, de document en tenant lieu et de carte communale prévu par la loi ALUR.

La présente délibération sera notifiée au Préfet du Bas-Rhin, ainsi qu'au Président de la Communauté de Communes.

ADOPTÉ	
En exercice	11
Présents	9
Exprimés	9
Pour	9
Contre	0
Abstentions	0

FONDS D'AMORÇAGE POUR LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES DANS LE PREMIER DEGRÉ - REVERSEMENT À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN (CCCE).

Loi n° 2013-595 Art. 67 du 8/7/2013

Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République, relative à la création du fonds contribuant au développement d'une offre d'activités périscolaires au bénéfice des élèves des écoles maternelles et élémentaires dont les enseignements sont répartis sur neuf demi-journées par semaine.

- Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire.
- Vu les dispositions de l'article 67 de la loi n°2013-595 du 8/07/2013.
- Vu le décret n° 2013-705 du 2 août 2013.
- Considérant que la commune de BOLSENHEIM va percevoir, au titre de ce fond d'amorçage, une dotation de 50€ / élève pour l'année scolaire 2016-2017,
- Vu l'arrêté préfectoral du 28/12/2012, actant le transfert à la CCCE de la compétence « organisation et développement du service périscolaire, hors bâtiments : de l'accueil du matin à l'accueil du soir, y compris la pause méridienne, y compris les mercredis et vacances scolaires hors vacances scolaires d'été».

ADOPTÉ	
En exercice	11
Présents	9
Exprimés	9
Pour	8
Contre	1
Abstentions	0



- Vu l'acompte du 8/12/2016 pour 96 élèves d'un montant de 1.600 €.
- Considérant que la modification des horaires scolaires décidée par la commune a eu pour conséquence la nécessaire adaptation des services périscolaires, augmentant les temps d'accueil et le coût de ces services.

Le Conseil Municipal décide de reverser à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein l'intégralité de la dotation perçue par la commune pour l'ensemble du RPI au titre du fonds d'amorçage pour la réforme des rythmes scolaires dans le premier degré concernant l'année scolaire 2016-2017 mais aussi pour les années à venir s'il y a lieu.

COTISATION CAISSE D'ASSURANCE ACCIDENTS AGRICOLES

Le Maire porte à la connaissance du Conseil que la C.A.A.A. du Bas- Rhin a fixé la cotisation foncière à répartir sur l'ensemble des terrains soumis pour la commune à la somme de **7.911 €**.

Le Conseil Municipal, considérant le mode de répartition pris antérieurement, à savoir, environ la moitié couvrant ladite cotisation par affectation du produit de location du droit de chasse, décide, après en avoir délibéré de fixer à 4.000 euros le montant de la cotisation foncière au titre de l'exercice 2017 et de prévoir son inscription au budget primitif 2017 sous le compte 6574.

ADOPTÉ	
En exercice	11
Présents	9
Exprimés	9
Pour	9
Contre	0
Abstentions	0

INDEMNITES DE FONCTION BRUTES MENSUELLES DU MAIRE ET DES ADJOINTS (INDICE) :



Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonction versées au Maire et aux Adjoint au Maire, étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal et après délibération, le Conseil Municipal décide avec effet au 1/1/2017 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions :

- de maire, M. François RIEHL, une indemnité brute mensuelle calculée au taux maximal de 17% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- d'adjoints, MM. Albert HARTMANN et Arnaud ANTONI-ARRUS, une indemnité brute mensuelle calculée au taux maximal de 6,6% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Indemnités mensuelles des élus municipaux de Bolsenheim (commune de moins de 500 Habitants)

- Maire : 523,52 € Net.
- 1^{er} Adjoint : 225,32 € Net.
- 2^e Adjoint : 203,25€ Net.

DEMANDE D'APPROBATION D'UN AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE (AD'AP)



Les établissements publics sont tenus de prévoir une accessibilité à toutes personnes à mobilité réduite et ce depuis le 1^{er} janvier 2015. Cependant le fait de souscrire à un Agenda D'Accessibilité Programmée permet un étalement des travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de s'engager dans l'Agenda d'Accessibilité Programmé pour tous les ERP (Etablissements Recevant du Public) détaillé ci-dessous ; espérant pouvoir tenir ce programme dans la durée !

- Ce programme s'étalera sur trois périodes de 3 ans, soit 9 ans au maximum.
- Le maire précise les raisons quant à cet étalement sur 9 années ; à savoir le financement, la gestion des travaux, la priorité à d'autres urgences, l'impossibilité pour la commune de contracter un prêt pour le moment.
- La demande portera sur plusieurs établissements :

Période 1			Période 2			Période 3		
2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Mairie		Ecole	Club House			Périscolaire		
Eglise								

- Le Conseil Municipal donne, d'ores et déjà, tous pouvoirs et délégation de signature à M. le Maire et à M. Albert HARTMANN, Adjoint au Maire, pour mener à bien la mise en accessibilité à la mairie mais aussi à l'église en 2018 et chargent ces derniers de déposer la demande d'autorisation d'aménager un ERP et de solliciter les subventions.

Ce qu'il faut en retenir !

Les Ad'AP sont les "Agendas d'Accessibilité Programmée". Il s'agit d'un dispositif nouveau qui permet de déclarer, chiffrer et programmer les travaux à réaliser pour mettre en conformité un établissement dans le cadre de l'accessibilité pour tous. L'initiative des Ad'AP fait suite à l'étude menée par la Sénatrice Claire-Lise CAMPION en 2013.

- L'Ad'AP permet de programmer ses travaux sur un délai de 3 à 9 ans
- L'Ad'AP fixe un échéancier maximum selon le type d'ERP.
- Les collectivités qui gèrent des patrimoines importants pourraient bénéficier d'une durée maximale de 6 et 9 années.

ADOPTÉ	
En exercice	11
Présents	9
Exprimés	9
Pour	8
Contre	0
Abstentions	0

DEVIS MISE EN SOUTERRAIN RÉSEAU BT AÉRIEN - REPRISE RÉSEAU ÉCLAIRAGE PUBLIC - RUE DE L'ÉGLISE

Une demande de M. Olivier OBER pour démolir la maison d'habitation sise au 32, rue de l'Eglise et sur laquelle est fixé un lampadaire public ainsi qu'une distribution basse tension vers d'autres habitations, impose de trouver une solution de remplacement. 2 alternatives s'offrent à la municipalité :

Devis UME

17.267,05 € HT - 20.720,46 € TTC. Comprend :

- le terrassement,
- le câble et les accessoires BT,
- les coffrets et armoires BT,
- la reprise des branchements (travaux en domaine privé),
- le démontage du réseau BT Aérien,
- les frais d'étude et de surveillance,

- mise en souterrain du réseau éclairage Public,
- mise en aérien avec pose poteau béton.

Après mise en avant des différents arguments du Maire et du 1^{er} adjoint concernant le dossier technique et malgré le coût supérieur du devis proposé par les Usines Municipales d'Erstein, le Conseil Municipal porte son choix sur la 1^{ere} solution.



ADOPTÉ	
En exercice	11
Présents	9
Exprimés	9
Pour	9
Contre	0
Abstentions	0

Achat d'un ordinateur portable pour l'école :

Etant donné que l'ordinateur actuel de l'école est obsolète et pratiquement inutilisable, et vu la nécessité de cet équipement au sein de l'école, le Conseil municipal, sur la demande de Mme Catherine SCHMITZ, Directrice, et sur la proposition de M. Jérôme LAWI, décide, l'acquisition d'un nouvel ordinateur portable d'une valeur de 1.000 € HT (compte 2183), qui permettra à la Directrice de travailler sur un ordinateur fonctionnel.

M. Jérôme LAWI se chargera de l'installation des logiciels et de la préparation du PC.



• ADOPT	
En exercice	11
Présents	9
Exprimés	9
Pour	8
Contre	0
Abstentions	1



COMpte ADMINISTRATIF-EXAMEN-VOTE DU COMpte DE GESTION-AFFECTATION DES RESULTATS.

Le Conseil Municipal, sous la présidence de François RIEHL, Maire, vote le Compte administratif de l'exercice 2016.

Compte administratif 2016				
		Dépenses	Recettes	Résultat
Investissement	Prévu	229 000,00 €	229 000,00 €	
	Réalisé	88 396,14 €	145 314,99 €	56 918,85 €
	Reste à réaliser	0,00 €	0,00 €	
Fonctionnement	Prévu	478 773,23 €	478 773,23 €	
	Réalisé	319 803,49 €	475 223,15 €	155 419,66 €
	Reste à réaliser	0,00 €	0,00 €	
				212 338,51 €



ADOPTÉ	
En exercice	11
Présents	9
Exprimés	8
Pour	8
Contre	0
Abstentions	0

Compte de gestion 2016

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le receveur de la trésorerie Principale à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats est conforme à ses écritures.

Affectation des résultats

Le Conseil Municipal, sous la présidence de François RIEHL, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2016 le 20/12/2017.

- Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
- Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016
- Constatant que le compte administratif fait apparaître :
 - Un déficit de fonctionnement de :
 - Un excédent reporté de :
 - Soit un excédent cumulé de :
 - Un excédent d'investissement de :
 - Un déficit des restes à réaliser de :
 - Soit un excédent de financement de :
- Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 suivant :
 - Résultat d'exploitation au 31/12/2016 (Excédent) :
 - Affectation complémentaire en réserve (1068) :
 - Résultat reporté en fonctionnement (002) :
 - Résultat d'investissement reporté (001) (Excédent) :

13 153,57 €
168 573,23 €
155 419,66 €
56 918,85 €
0,00 €
56 918,85 €

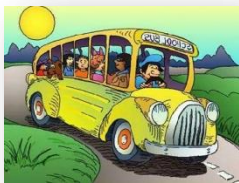


155 419,66 €
0,00 €
155 419,66 €
56 918,85 €

ADOPTÉ	
En exercice	11
Présents	9
Exprimés	8
Pour	8
Contre	0
Abstentions	0

ADOPTÉ	
En exercice	11
Présents	9
Exprimés	8
Pour	8
Contre	0
Abstentions	0

MARCHE PUBLIC DE TRANSPORT DE PASSAGERS 2017 ET 2018 - GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA CCCE.



Suite à la fusion entre les Communautés de Communes, afin de mutualiser les achats et de rationaliser les besoins pour réaliser des économies d'échelle en bénéficiant de prix plus attractifs et compétitifs et de coûts de publication diminués, il y a lieu de mettre en œuvre une procédure unique et portée par un seul organisme en constituant un groupement de commandes dans le cadre d'un marché public de transport routier de passagers pour les exercices scolaires 2017 et 2018.

ADOPTÉ	
En exercice	11
Présents	9
Exprimés	9
Pour	9
Contre	0
Abstentions	0

USINES MUNICIPALES: DELEGATION D'EXPLOITATION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC - TRAITEMENT DES DT-DICT



Renouvellement de la convention permettant de déléguer aux Usines Municipales, l'exploitation du réseau d'éclairage public ainsi que le traitement des DT-DICT avec M. Marc BEYER, comme chargé d'exploitation au réseau d'éclairage public, pour toute la durée de la convention.

<http://www.ume.fr/accueil.html>



ADOPTÉ	
En exercice	11
Présents	10
Exprimés	10
Pour	10
Contre	0
Abstentions	0

BRANCHEMENT SUR NOUVEAU RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE GAZ

Après rendez-vous avec M.RUGRAFF du réseau GDS, le maire soumet au conseil municipal les propositions de contrat de raccordement standard de la mairie et de l'ensemble municipal, rue de l'église. Ce contrat fait suite à l'opportunité que représente le passage d'un réseau de GAZ, en cours de réalisation, dans notre commune et la nécessité d'intervenir sur les chaudières de l'ensemble municipal, rue de l'église et de celle de la mairie, pratiquement hors d'usage.

ADOPTÉ	
En exercice	11
Présents	10
Exprimés	10
Pour	10
Contre	0
Abstentions	0

Présentation du projet			
MAIRIE	ECOLE	EGLISE	
Conversion au gaz naturel	Conversion au gaz naturel	Conversion au gaz naturel	
Chaudière à condensation	Renouvellement des équipements thermiques		
Puissance de 50 kw	Puissance de 150 kw	Puissance de 120 kw	
Chauffage + eau chaude sanitaire	Chauffage + eau chaude sanitaire	Chauffage	
Branchement à partir du nouveau réseau de distribution jusqu'au coffret de détente et de comptage qui sera encastré dans le muret, en limite de propriété.	Branchement depuis le nouveau réseau de distribution jusqu'au coffret de détente et de comptage qui sera installé sur la façade du bâtiment.	L'extension du réseau de distribution entre l'école et l'église en tube PE cal 35 mm sur une longueur de 37 m.	branchement depuis le nouveau réseau de distribution jusqu'au coffret qui sera installé sur la façade du bâtiment
Coût des travaux : 1.365 € HT	Coût des travaux : 1.658 € HT	Coût des travaux : 3 809,56 € HT	Coût des travaux : 1.658 € HT
Participation de la commune limitée à 900 € remboursés si équipement installés et fonctionnels dans les 24 mois suivants la réalisation du branchement.	Participation de la commune limitée à 900 € remboursés si équipement installés et fonctionnels dans les 24 mois suivants la réalisation du branchement.	Pris en charge par le Gestionnaire du Réseau de Distribution de Réseau GDS.	Participation de la commune limitée à 900 € remboursés si équipement installés et fonctionnels dans les 24 mois suivants la réalisation du branchement.

RYTHMES SCOLAIRES - DEMANDE DE DÉROGATION - ANNÉE SCOLAIRE 2017/2018 (recopie Intégrale)

Le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 permet de déroger au décret dit «PEILLON». Il permet d'organiser les enseignements sur 4 jours avec des journées de 6 heures maximum. Il permet donc au «Directeur Académique des Services de l'Education Nationale», sur proposition conjointe de la commune et du conseil d'école d'autoriser les adaptations à l'organisation de la semaine scolaire.

M. le maire donne la parole à M. Arnaud ANTONI-ARRUS, Adjoint au maire et Directeur d'école, afin qu'il puisse faire la synthèse et un exposé suite aux dernières réunions organisées à ce sujet et concernant cette réforme.

M. le maire fait part aux membres du conseil municipal du courrier du 28 juin dernier, de Monsieur le Président et de Monsieur le Vice-Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein qui soulignent les difficultés d'organisation vu les délais contraints et qui proposent d'engager une réflexion concertée dès la rentrée prochaine en vue d'un éventuel retour de la semaine de 4 jours en septembre 2018.

- Suite au conseil d'école du 26 juin dernier,
- suite au conseil d'école exceptionnel du 3 juillet en présence de M. Jean-Marc WILLER, Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein,
- étant donné le vote majoritairement favorable des parents d'élèves,
- considérant que le Président de la République nouvellement élu, Emmanuel MACRON, a indiqué sa volonté de permettre aux communes de revenir au rythme des 4 jours pour les communes qui le souhaitent, après avis du conseil d'école,
- étant donné la fatigue des enfants (soulignée par plusieurs conseillers),

le conseil municipal décide, après débat et délibération, **le retour à la semaine de 4 jours à la rentrée 2017,**

Le maire insiste sur le fait qu'il n'y aura pas de périscolaire le mercredi matin à Bolsenheim et qu'il y a lieu, bien évidemment, de tenir compte de la décision du conseil municipal d'Uttenheim, à cause du Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I.) qui est en place.

Le maire précise que l'AMF salue la volonté louable de redonner de la souplesse au dispositif actuellement en vigueur mais regrette l'impréparation avec laquelle ceci a été élaboré.

1 voix CONTRE (François RIEHL, qui est favorable au retour à la semaine de 4 jours, après étude et préparation, à la rentrée 2018 mais qui suit pour l'instant la position de la Communauté de Communes).
1 ABSTENTION (Jean-Marie KELLER).

ADOPTÉ	
En exercice	11
Présents	10
Exprimés	10
Pour	8
Contre	1
Abstentions	1

AMENAGEMENT DE LA VOIRIE ET D'UN TROTTOIR À PROXIMITÉ DU CALVAIRE RUE DU RUEST

6.077,35 € HT
soit
7.292,82 € TTC

Préparation
Démolition
Terrassement
Assainissement
Aménagement



Monsieur l'Adjoint au Maire, Albert HARTMANN, présente un devis relatif aux travaux d'aménagement de la voirie et d'un trottoir carrefour au pied du calvaire rue du Ruest.

Le règlement se fera sur le compte 615231 « voirie ».



ADOPTÉ	
En exercice	11
Présents	9
Exprimés	9
Pour	9
Contre	0
Abstentions	0

CIMETIERE : RESTAURATION D'UNE CROIX CHAMPÊTRE SUR SOCLE DE PIERRE TOMBALE.

RESTAURATION D'UNE CROIX DES MISSIONS.

- Vu les devis concernant les restaurations citées ci-dessus.
- Entendu les explications de l'Adjoint au maire, M. Albert HARTMANN.
- Vu la nécessité de ces restaurations pour préserver le patrimoine communal.

Le Conseil municipal, accepte les offres de prix de la Société ARBOGAST.

Croix champêtre
2.450 € HT - 2.940 € TTC



La croix des Missions
1.380 € HT - 1.656 € TTC
reste à faire



ADOPTÉ	
En exercice	11
Présents	9
Exprimés	9
Pour	9
Contre	0
Abstentions	0

MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE : TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ A LA MAIRIE ET DE PAVAGE DE LA COUR.

Suite à consultations, le Maire présente aux conseillers les offres de prix pour mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'accessibilité à la Mairie et de pavage de la cour.

L'offre de prix (forfait de 2.000 € HT) comprend :

- le dossier de déclaration préalable pour la réalisation de la rampe d'accès,
- la mission de base incluant :
 - la préparation des cahiers des charges des marchés (rampe + pavés),
 - la direction de l'exécution des marchés,
 - l'assistance aux opérations de réception à hauteur de 7 % des travaux estimés HT (montant à forfaitiser).

Le Conseil Municipal approuve la proposition de l'architecte BRUCKERT, charge le maire de solliciter des plans, de déposer la déclaration préalable au service instructeur avec pour objectif de lancer le marché et de démarrer les travaux courant 2018.



ADOPTÉ	
En exercice	11
Présents	9
Exprimés	9
Pour	9
Contre	0
Abstentions	0

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de François RIEHL, Maire vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2017.



	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	168 000,00 €	454 234,66 €
Recettes	168 000,00 €	454 234,66 €

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la commune. Il doit être voté par le Conseil Municipal avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte (loi du 2 mars 1982) et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

FISCALITÉ LOCALE DIRECTE

Suite à la commission des finances du 6/3/2017 et après concertation de M. REYDEL le 28/3/2017, Receveur Municipal de la Trésorerie d'Erstein.

Vu, l'état de notification des taux d'imposition 2017 des taxes directes locales, sur proposition de M. François RIEHL, Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et comme pour l'année passée décide une variation de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur les propriétés bâties de +3 %, de voter les taux comme suit.

Mon fils m'a demandé, «c'est quoi les taxes?» Afin de lui expliqué je lui ai mangé 22% de son goûter. Il a compris.

ADOPTÉ	
En exercice	11
Présents	9
Exprimés	9
Pour	5
Contre	0
Abstentions	4

Taxe d'habitation	15,85%
Taxe foncière sur propriétés bâties	6,28%
Taxe foncière sur propriétés non bâties	38,38%

REPLACEMENT DES FENÊTRES AU CLUB HOUSE

Entendu l'avis de la Commission Bâtiments réunie le 28/3/2017,

Etant donné la nécessité de remplacer les menuiseries extérieures, le Conseil Municipal :

- approuve ce projet,
- décide de retenir le devis F&MS,
- approuve les modalités de financement, sur les fonds propres de la commune et éventuellement une subvention pour dotation de soutien à l'investissement public local « grandes priorités d'aménagement du territoire »,
- charge le Maire de signer le devis en question et de faire procéder aux travaux dès les prochaines vacances scolaires,
- adopte donc l'opération et sollicite la subvention et charge le maire d'adresser un dossier au service instructeur.

MAIRIE: DEVIS TRAVAUX SUR GOUTTIÈRES ET PEINTURE DE L'ENSEMBLE DES FAÇADES

Suite à la commission bâtiments du 28/3/2017 qui a statué sur les devis présentés par M. l'Adjoint au Maire le conseil municipal valide les décisions prises ce jour-là, à savoir scinder les travaux en 3 lots: peinture, zinguerie et échafaudage.

M. HARTMANN signale que par mesure de sécurité et comme il y a plusieurs lots, il faut solliciter un cabinet de surveillance et il a contacté la société ADC-est Coordination SPS d'Erstein qui a adressé un devis.

Entreprises	Type travaux	Prix HT
Karotsch	peinture	12 813,89 €
Meyer	zinguerie	3 263,00 €
Schweitzer	échafaudage	2 890,00 €
ADC-est Coordination	SPS	600,00 €
Prix Total HT		19 566,89 €
Prix TTC		23 480,27 €

Rôle de la mission

La présence du Coordonnateur sur le chantier se traduit par des visites au préalable, des mesures d'organisations générales avec le MOE, l'analyse du projet, réunion avec le MOE, des inspections, le contrôle d'accès, des visites inopinées, l'analyse, les avis ... pour un forfait de 7 heures pour la phase de conception et un forfait de 8 heures pour la phase de réalisation, soit 15 heures.



Ex. de mission SPS : Contrôle des échafaudages.

ADOPTÉ

En exercice	11
Présents	9
Exprimés	9
Pour	7
Contre	0
Abstentions	2

MAIRIE : RÉFECTION ZINGUERIE

- Suite à la commission bâtiments du 28/3/2017 qui a statué sur les devis présentés par M. l'Adjoint au Maire pour toute la réfection,
- Suite à la réunion de travail avec les entreprises du 28/4/2017,
- Vu le devis complémentaire de la société MEYER pour fournitures et poses d'habillage de conduits de cheminées, fourniture et pose d'habillage de planche de rive en tôle, fourniture et pose d'habillage de poutre sous pignons contre lambris en tôle,

le conseil municipal VALIDE le devis du 5/5/2017 de MEYER ETANCHEITE.



ADOPTÉ

En exercice	11
Présents	9
Exprimés	9
Pour	8
Contre	0
Abstentions	1

POINTS DIVERS

Demande d'aide financière exceptionnelle :

Demande effectuée par l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles Uttenheim Bolsenheim pour l'organisation d'une réception pour les 40 années d'existence de l'association. La commune accorde à l'Amicale 200 € de subvention annuelle et s'engage en plus cette année à financer le vin d'honneur sur présentation de factures.

Rue de la Mayenne :

- Place de retournement dans la rue de la Mayenne. La question se pose quant à l'aménagement de cette zone, prévu initialement, mais qui semble ne pas se justifier à l'heure actuelle.
- STOP à la sortie du lotissement la Mayenne: L'arrêté a été pris et le panneau commandé et livré. Il sera installé prochainement. Le maire insiste sur le marquage au sol qui ne doit pas être oublié car indissociable du panneau. M. GIRARD précise qu'il serait souhaitable de rajouter un passage piéton traversant la rue de la Mayenne au niveau du panneau STOP.

Remerciements adressés à :

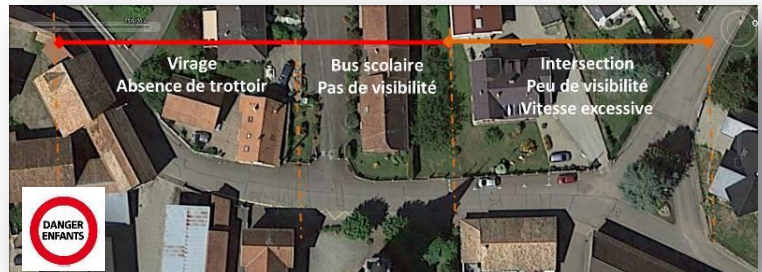
- M. Michel WISSER pour les bacs à fleurs reçus à des prix très attractifs et l'aide fournie à la commune, comme l'affûtage des chaînes et des dépannages divers.
- L'ASLCB pour la confection et la mise en place des décorations de Pâques. Très réussi comme chaque année!

Noces d'Or de M. et Mme Robert ROOS :

Remerciements de leur part à la commune pour l'attention manifestée à cette occasion.

Stationnement devant l'école :

M. Arnaud ANTONI-ARRUS soulève à nouveau le problème de stationnement devant l'école. C'est lié aux mauvais stationnements mais c'est, d'après lui, aussi une problématique de la rue. Il propose d'autres marquages au sol et de ce fait, souhaite réunir au préalable une commission, cet été, pour réfléchir et trouver des solutions.



Mur intérieur du cimetière :

Détruit par MM. Albert HARTMANN, Patrick GIRARD, Alexandre SCHMIDT. M. le Maire leur adresse ses sincères remerciements pour tous leurs efforts. (Cf. photo en page 10 du présent numéro).

Aménagements décoratifs :

M. Patrick GIRARD souhaite la réalisation d'une fresque sur 2 murs du transformateur situé à proximité de la maison de MULLER Richard (voir avec le Service Animation Jeunesse de la Communauté de Communes et demander accord aux UME)

Jardin du souvenir :

M. Patrick GIRARD envisage de monter un dossier à ce sujet.



Exemples non contractuels

Le jardin du souvenir est un espace de dispersion des cendres des défunts ayant fait l'objet d'une crémation. La crémation relève d'une technique funéraire par laquelle le corps d'un défunt est brûlé et réduit en cendres.

Cet aménagement cinéraire est un lieu collectif situé dans le cimetière des communes.

Mme Sophie COUTAUD :

Interpelle à nouveau le conseil municipal sur l'entretien du chemin du Ruest et propose une couche de concassé.

M. Jean-Marie KELLER :

Signale qu'il y a un réel problème dans la rue du Ruest (un dénivelé beaucoup trop important d'après lui) suite aux travaux engagés par la commune et qu'il faudrait reprendre certains endroits. M. Albert HARTMANN suggère l'organisation d'une réunion avec l'entreprise STM.

L'énigme du calendrier



Comme chaque année, la CCCE édite un calendrier qui a toujours belle allure. Pour cette année 2017, apparait une reproduction d'un dessin de Guy GRESSER. Réalisé 1983 et paru dans « Villages du Bruch de l'Andlau », elle représente une maison du village.

Une consultation effectuée auprès des anciens du Conseil Municipal et une exploration du village n'ont pas permis de situer cette bâtisse.

Il a fallu faire appel à une mémoire du village, M. Raymond KNOPF, qui n'a pas hésité une seule seconde. C'est dit-il... !

Et vous, trouvé ?



Infos, divers.

La carte d'identité à portée de clic ...



Depuis le 21 mars 2017, comme pour les passeports, pour effectuer une demande ou un renouvellement de Carte d'Identité, **vous devez vous adresser aux mairies équipées d'un système de recueil des informations biométriques.** Pour notre commune les centres les plus proches sont **Erstein, Fegersheim, Obernai et Sélestat.** Pour gagner du temps, vous pouvez effectuer votre pré-demande sur internet.



Il est indispensable de prendre rendez-vous à l'accueil de la Mairie au 03 88 64 66 66 pour effectuer un passeport ou une carte d'identité.

Prochaines collectes
Vendredi 13.10 et samedi 14.10.17
 Comme chaque année à côté de la déchèterie du Pays d'Erstein.
 Pour rappel, ces collectes sont réservées aux particuliers du territoire.

DON DU SANG

11 septembre à Uttenheim

Permis de conduire

MES DÉMARCHES à portée de clic! Je fais ma demande de permis de conduire en ligne sur <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Service disponible pour l'ensemble des procédures relatives à une demande de permis de conduire

Une démarche en ligne pour un gain de temps et une procédure sécurisée

La valeur Euro (1 à 6) est indiquée sur le Certificat d'Immatriculation en rubrique **K**



Merci de ne pas déposer vos déchets dans les aires de dépôts entre 20h00 et 08h00

CRIT'AIR

La circulation différenciée à partir de l'automne dans l'Eurométropole de Strasbourg

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE vers le CRÔISSANCE VERTÉ

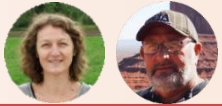
Les différentes catégories du certificat sur la qualité de l'air

Voiture particulière : Norme Euro (inscrite sur carte grise) ou date de 1^{er} immatriculation

Essence et autres	Diesel
Tous les véhicules 100% électriques et hydrogènes	
Tous les véhicules gaz et les véhicules hybrides rechargeables	
Euro 5 et 6 À partir du 1 ^{er} janvier 2011	
Euro 4 Entre le 1 ^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2010 inclus	Euro 5 et 6 À partir du 1 ^{er} janvier 2011
Euro 2 et 3 Entre le 1 ^{er} janvier 1997 et le 31 décembre 2005 inclus	Euro 4 Entre le 1 ^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2010 inclus
Euro 4 Entre le 1 ^{er} janvier 2001 et le 31 décembre 2005 inclus	
Euro 2 Entre le 1 ^{er} janvier 1997 et le 31 décembre 2000 inclus	

Pour obtenir son certificat qualité de l'air www.certificat-air.gouv.fr

Cette mesure d'urgence sera mise en œuvre dans les 33 communes de l'agglomération en cas d'épisode long et intense. Il permettra de limiter la circulation des véhicules les plus polluants en période de pics de pollution sur la base des vignettes CRIT'AIR dont tous les véhicules doivent être pourvus pour circuler.



La page alsacienne !

- Pissenliwurzel schlëcker : Suceur de racine de pissenlit.
- Sürkrütbrauj : Jus de choucroute.
- Beerflaschebrunzer : pisseur de bouteille de bière.
- Fässelritter : Chevauteur de baril.
- Leimebruej : Mixture de vomit.
- Müsbollezähler : Compteur de crottes de souris.
- Beleidigdi lèwerwürscht : Saucisse de foie vexée.
- Àlti zéwwel : Viel oignon.
- Dàpéteschiesser : Chieur de papier peint.
- Hossedräjerknopf : Tourneur de bouton de bretelle.
- Dodekopf mit bigoudi : Tête de mort avec bigoudi.
- Àltmännermäliker : Trayeuse de vieillards.
- Schweissdissi : Sueur de pied.
- Krüttstorze : Trognon de chou.
- Capotteflécker : Raffistoleur de capote.
- Duehledeckel : Plaque d'égout.
- Grümbbèreschéledsuppfresser : Bouffeur de soupe d'épluchures.

LES LANGUES ET DIALECTES SERAIENT INCOMPLETS SANS LEURS INVURES ET GROS MOTS. MAIS INSULTER EN ALSACIEN C'EST BEAUCOUP PLUS RIBOLO.



Quelques exemples

«Tu pouvais pas mettre ton clignotant, espèce de **pissenliwurzel schlëcker!**»
 «Arrête de pousser, sale **sürkrütbrauj**, tu vois bien qu'y a plus de place.»
 «Qui est le **beerflaschebrunzer** qui a encore laissé la lunette des toilettes levée?»
 «Arrête de boire, gros **fässelritter!**»
 «Tu crois que je t'ai pas vu me doubler, **leimebruej?**»
 «Bon sang mais quel **müsbollezähler** celui-là!»
 «Réponds à mes messages, espèce de **beleidigdi lèwerwürscht.**»
 «Et allez, encore un **àlti zéwwel** qui paye par chèque!»
 «C'est pas la peine d'en faire tout un foin, **dàpéteschiesser!**»
 «Rahlala, ils ont encore perdu mon dossier, quelle bande de **hossedräjerknopf!**»
 «Non, **dodekopf mit bigoudi**, je ne suis pas intéressé par la pose de panneaux solaires.»
 «Tu la bouges ta caisse **hé àltmännermäliker!**»
 «Fiche-moi la paix, sale **schweissdissi!**»
 «Jean-Édouard, c'est vraiment le dernier des **krüttstorze!**»
 «Arrête de me taxer des frites, **capotteflécker.**»
 «Y en marre de tous ces **duehledeckel** qui se mettent à gauche de l'escalator!»
 «"Si j'avais su", pas "si j'aurais su", espèce de **grümbbèreschéledsuppfresser!!!**»

<http://www.dj.fabz.free.fr/insultes.htm#Z>



Zwei fraue hann sich schon lang nemmi g'sehn. Sie redde von de Kinder :

Miner Sohn het e gueder Platz in Paris isch er Ingénieur bi de Ponts et Chaussées

Ah, un was isch dess, « Ponts et Chaussées » ?

Er macht d'Strosse.

No kennt er sicher minni Dochter. In Paris, macht Sie s'Trottoir !



André Weckmann est né le 30 novembre 1924 à Steinbourg, près de Saverne, dans la vallée de la Zorn, d'un père alsacien et d'une mère mosellane.

Ses parents tenaient la Dorfwirtschaft, une auberge alsacienne typique où se rencontrent toujours des personnes de toutes les tendances politiques parlant le dialecte. Baignant dans un milieu culturel populaire, il se familiarise dès son plus jeune âge avec les différentes variantes du dialecte alsacien.

wer waiss

wer waiss wie liëb e liëdel esch wannrs net sénge kànn
 Comment apprécier le charme d'une chanson si on ne sait pas la chanter ?
 wer waiss wie waich e hittel esch wannrs net strachle kànn
 Comment savourer la douceur d'une peau si on ne peut pas la caresser ?
 wer waiss wie wàrm e haimet esch wannr se net versteht ?
 Comment goûter la tendresse de son pays si on ne comprend pas sa langue ?

André Weckmann

Traduction

Deux femmes se retrouvent après de longues années, et parlent de leurs enfants.
 - Moi, mon fils a une bonne situation à Paris, il est ingénieur aux "Ponts et Chaussées".
 - Ah, c'est quoi les "Ponts et Chaussées" ?
 - Il fait des routes.
 - Ah, alors, il doit connaître ma fille, elle fait les trottoirs !



Les jeux (pas que pour les enfants...)

Lien invisible

Ces mots n'ont apparemment aucun rapport entre eux. Toutefois, un lien invisible les unit via des mots composés ou expression. Quel est-il ?



TRAIT
BASCULE
QUEUE
FIEVRE
BATAILLE
VAPEUR

Re-Création

Sans voyelle

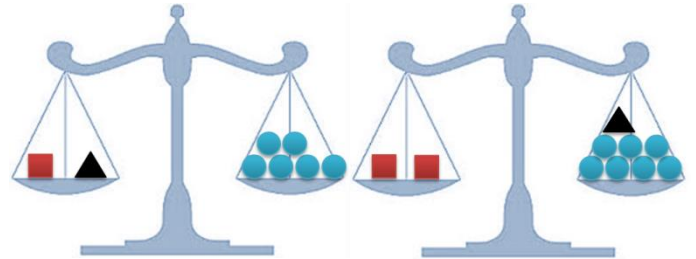
Toutes les voyelles ont été supprimées. A vous de les replacer pour reconstituer une grille cohérente.

		T	R		T		M	B	
T	R			B		D			R
T		R			P		L		R
	N	D		N			L		
M			N		R				R
	R		C			N	S		
N				P			S		N
S		R	S		S			N	T

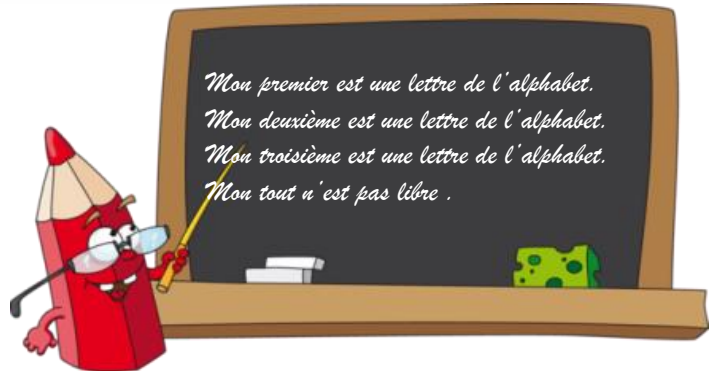


Balances

Les 2 premières balances sont équilibrées. Combien faut-il déposer de boules sur le plateau droit de la 3eme pour obtenir le même résultat ?



Charade du jour



Les solutions du numéro précédent

Mots rayés

R	E	L	I	E	F	>	F
C	A	R	I	E	S	>	A
T	R	O	U	P	E	>	U
B	R	O	C	H	E	>	B
S	O	U	P	E	R	>	O
U	S	U	R	E	S	>	U
C	R	O	U	T	E	>	R
C	O	U	R	G	E	>	G

Il a mal

Thomas à mal au **genou**. La première lettre du prénom appelle la dernière lettre de l'organe touché. Au **T** de Thomas il faudra un **U** soit le mot genou.

Expert comptable

$$8 \times 10 \equiv 80, 80 - 7 \equiv 73$$

$$73 \times 9 \equiv 657, 657 \div 4 \equiv 661$$

Les 4 sorcières

Seule la sorcière "C" peut donner une réponse sûre. "D" ne dit rien. Elle ne peut rien dire car elle voit 2 chapeaux de couleurs différentes. Elle ne sait donc pas la couleur du sien. Le silence s'éternisant "C" comprend que "D" ne voit pas deux chapeaux de la même couleur, sinon elle l'aurait dit. De ce fait "C" ne peut pas avoir un chapeau bleu et jaune : il est donc rouge et bleu.

Maître Charade

URINOIR (Hue - Riz - Noir)



Bolsemer,

Merci pour votre aide et votre soutien à la publication de cette nouvelle parution. Nous comptons sur vous et vos retours pour les prochaines éditions.

Toute l'équipe du Bolsemer Blaettel



Note écologique

Le bulletin communal est depuis toujours édité au format papier. Cependant, cela a un impact écologique non négligeable. En effet, les 32 pages imprimées par foyer de Bolsenheim (200 foyers) représente 6400 pages (plus de la moitié d'un arbre) imprimées par édition. De plus, cette impression a aussi un impact économique pour la commune (et donc pour vous) car cette dernière coûte un peu plus de 3€ par Bolsemer imprimé.

Pour ces raisons, nous vous proposons une alternative plus économique et écologique : fournir à ceux qui le souhaitent une version informatique du Bolsemer Blaettel plutôt qu'une version papier.

Ca m'intéresse, mais comment ça fonctionne ?

Faites-nous un mail à l'adresse suivante : contact@bolsemer.fr

Avec en objet la phrase suivante : « NON au SBB papier ! »

Précisez dans le corps du message les informations suivantes : votre nom, prénom et adresse

Postale ou pour les plus modernes, flashez le Qr code ci-contre et remplissez les champs appropriés.

Pour récompenser ce geste écologique, à chaque nouvelle édition, les personnes inscrites dans la mailing liste recevront le Bolsemer au format informatique une semaine avant les personnes qui reçoivent la version papier. Vous recevrez aussi par la suite un lien vers une page permettant le téléchargement de toutes les éditions du Bolsemer .

A ce jour **16 foyers** ont demandé à ne plus recevoir la version papier du bolsermer Blaettel. Merci pour ce geste écologique. Cela représente pour cette édition **448 pages** en moins à imprimer. Encore un effort !



Le dernier mot

Message personnel

En raison des congés d'été

Le secrétariat de la mairie sera fermé :

Le 13 juillet 2017

et

Du 31 juillet au 18 août inclus

Pour toute urgence, veuillez vous adresser à Monsieur le Maire

Tél : 03 88 98 05 33 ou 06 85 69 51 05

Vous pouvez également laisser un mail auquel il sera donné suite dès retour de congés :

mairie.bolsenheim@wanadoo.fr

